

Mémoire prébudgétaire 2025-2026
Présenté au ministre des Finances du Québec

Par
Cogeco Inc.

14 Février 2025

Recommandations:

Recommandation #1 - Remplacer la déductibilité actuelle des dépenses publicitaires en faveur des plateformes numériques par un crédit d'impôt de 20% pour les dépenses publicitaires effectuées dans les médias québécois;

Recommandation #2 - Accorder des incitatifs fiscaux pour soutenir l'innovation et la transformation numérique des médias locaux afin de leur permettre de combler le déficit concurrentiel face aux géants du numérique.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

L'écosystème médiatique québécois traverse une difficile période de transformation qui menace particulièrement la survie des radios locales dédiées à l'information, au divertissement et au soutien aux artistes d'ici. Cette crise, causée en bonne partie par la domination écrasante des plateformes numériques étrangères, met en péril non seulement la viabilité économique des médias traditionnels, mais aussi notre culture et notre vie démocratique.

De plus, dans l'optique d'une guerre tarifaire et de la volonté américaine de faire du Canada le 51^e état des États-Unis, il est totalement aberrant de maintenir une politique fiscale qui favorise les plateformes étrangères, majoritairement américaines. Le gouvernement du Québec doit apporter les correctifs nécessaires sans tarder afin de mettre fin à cette iniquité fiscale.

Cogeco, entreprise québécoise majeure intégrée dans de nombreuses communautés régionales employant plus de 1800 personnes au Québec et acteur clé de l'information régionale à travers ses 21 stations de radio, propose deux solutions concrètes et fiscalement responsables :

- 1. Remplacer la déductibilité actuelle des dépenses publicitaires en faveur des plateformes numériques par un crédit d'impôt de 20% pour les dépenses publicitaires effectuées dans les médias québécois;**
- 2. Accorder des incitatifs fiscaux pour soutenir l'innovation et la transformation numérique des médias locaux afin de leur permettre de combler le déficit concurrentiel face aux géants du numérique.**

Ces mesures s'inscrivent non seulement dans une logique d'optimisation des dépenses publiques, mais génèreraient des retombées économiques et culturelles significatives. Le statu quo n'est plus une option : sans intervention rapide et ciblée, c'est la survie même d'un pan essentiel de notre patrimoine culturel et médiatique qui est en jeu. Les solutions proposées offrent une voie pragmatique et équitable pour assurer la pérennité de nos médias locaux, tout en optimisant l'utilisation des fonds publics.

COGECO - CHIFFRES CLÉS

- Plus de 4700 employés en Amérique du Nord, dont 1800 au Québec
- 21 stations de radio rejoignant 5,3 M d'auditeurs hebdomadaires

- Plus de 70 journalistes et professionnels de l'information
- Baisse de 20% des revenus publicitaires radio (2018-2022)
- Chute de 50% du bénéfice avant intérêts et impôts (2018-2022)

CONTEXTE ET ENJEUX

Crise existentielle des médias radiophoniques

La radio et la diffusion de contenu audio représentent bien plus qu'un simple média au Québec : elles sont un pilier fondamental de notre identité culturelle et un rempart essentiel pour la langue française. Dans un contexte où notre culture est déjà fragilisée par la domination croissante des contenus anglophones sur les plateformes numériques, sans compter le risque que représente l'utilisation des solutions d'intelligence artificielle américaines sur le paysage médiatique local, la radiodiffusion demeure l'un des derniers bastions d'une voix authentiquement québécoise. Elle est souvent le seul média qui raconte nos régions dans notre langue, avec notre accent et notre propre vision du monde.

Média de proximité par excellence, la radiodiffusion joue un rôle irremplaçable dans la cohésion sociale de nos communautés et permet une connexion directe avec la vie quotidienne des Québécois. En situation d'urgence, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou de crises sanitaires comme nous l'avons vécu récemment, elle devient une source vitale d'information. Dans de nombreuses régions du Québec, la radiodiffusion représente le dernier média d'information, le dernier témoin des enjeux locaux, le dernier espace de débat public accessible à tous.

Cette force unique de la radiodiffusion dans le paysage médiatique québécois est aujourd'hui gravement menacée. L'industrie radiophonique traverse la plus grave crise de son histoire plus que centenaire. Cette crise n'est pas simplement conjoncturelle : elle met en péril l'existence même d'un média essentiel à la vitalité de notre culture et de notre vie démocratique.

À la crise des médias s'ajoute la menace de guerre tarifaire avec les États-Unis. L'actualité politique bouleverse profondément l'environnement commercial et diplomatique et risque d'entraîner des répercussions majeures sur l'économie et les emplois, à la fois au Canada et aux États-Unis. L'incertitude économique ajoute également une pression financière additionnelle sur les radiodiffuseurs canadiens et une guerre tarifaire complexifierait davantage leur capacité à rester compétitifs face aux géants américains.

Les radiodiffuseurs d'ici disposant également d'opérations aux États-Unis pourraient se retrouver entre des feux croisés. L'accès à de l'équipement spécialisé en provenance des États-Unis pourrait aussi potentiellement s'avérer plus onéreux. La convergence de plusieurs facteurs exacerbe cette situation de façon critique. Parmi ces facteurs, soulignons entre autres le fait que :

- Les géants du numérique, qui ne sont soumis à aucune obligation réglementaire locale, captent désormais plus de 80% des nouveaux investissements publicitaires.
- La présence croissante des plateformes de diffusion en continu (streaming) et des balados transforme radicalement les habitudes d'écoute, particulièrement auprès des jeunes générations.

Cette érosion progressive de l'auditoire traditionnel, combinée à l'effondrement des revenus publicitaires, provoque une décroissance continue particulièrement inquiétante. Dans ce contexte, les stations de radio commerciales font face à un défi existentiel : maintenir une programmation locale de qualité, une couverture journalistique professionnelle et un soutien culturel essentiel avec des ressources en constante diminution.

Pour Cogeco, la baisse de près de 20% des revenus publicitaires entre 2018 et 2022 menace directement la survie de nombreuses stations locales, notamment celles situées en région. Si rien n'est fait, c'est tout un pan de notre patrimoine culturel, artistique et médiatique qui risque de disparaître à court terme, et irrémédiablement, avec un impact dévastateur sur la qualité et la disponibilité de l'information, particulièrement en région.

RECOMMANDATIONS

Recommandation #1 - Remplacer la déductibilité actuelle des dépenses publicitaires en faveur des plateformes numériques par un crédit d'impôt de 20% pour les dépenses publicitaires effectuées dans les médias québécois.

La politique fiscale québécoise actuelle concernant la déductibilité des dépenses publicitaires constitue une aberration économique et culturelle complète et inexplicable. En accordant une déduction fiscale des dépenses publicitaires effectuées auprès des géants du numérique étrangers, le Québec contribue paradoxalement à l'affaiblissement de ses propres médias. C'est comme si nous subventionnions indirectement l'érosion de notre écosystème médiatique avec l'argent des contribuables québécois.

Cette politique fiscale incohérente crée un cercle vicieux : les entreprises québécoises sont incitées fiscalement à investir dans des plateformes étrangères qui ne créent aucun emploi local, ne paient pratiquement pas d'impôts au Québec et participent activement à la fragilisation de notre culture et de notre langue. Pendant ce temps, nos médias locaux, qui emploient des milliers de Québécois et contribuent à la vitalité de notre culture, en plus de jouer un rôle clé non seulement dans l'information de la population, mais également dans le soutien de la musique et des artistes d'ici, voient leurs revenus s'effondrer.

Retombées attendues :

- Revenus fiscaux additionnels pour le gouvernement
- Incitatif puissant pour réinvestir dans les médias locaux
- Préservation d'emplois qualifiés au Québec
- Protection du patrimoine médiatique québécois
- Protection de notre souveraineté culturelle

Cette recommandation s'inscrit dans la demande formulée par les Amis de la radiodiffusion qui recommandent l'application de l'article 19 de Loi de l'impôt sur le revenu aux médias numériques étrangers. Le crédit d'impôt que nous proposons viendrait corriger le tir.

Cette proposition représente une solution pragmatique et un investissement intelligent dans l'avenir de nos médias et de notre culture, tout en étant fiscalement responsable et économiquement avantageuse pour le Québec.

Recommandation #2 - Accorder des incitatifs fiscaux pour soutenir l'innovation et la transformation numérique des médias locaux afin de leur permettre de combler le déficit concurrentiel face aux géants du numérique.

La montée en puissance des géants du numérique change les réalités du marché de la radiodiffusion. Évoluant sur un terrain de jeu mondial, les géants du Web écrasent toute la concurrence.

Aujourd'hui, le Québec doit soutenir la transformation numérique des médias pour assurer non seulement leur survie, mais également leur vitalité et leur agilité face aux changements d'habitudes de consommation des médias par la population. L'inaction politique a un prix, d'autant plus que les retombées fiscales et économiques pour le Québec à l'issue de la transition numérique seront tangibles.

Selon Numéris, si l'écoute de la radio en mode traditionnel diminue chaque année, l'écoute des services audio en continu augmente. Les Québécois sont séduits par les moyens d'écoute alternatifs et les médias, dont Cogeco, souhaitent développer une offre numérique attrayante.

Les entreprises médiatiques sont prêtes à investir pour ajuster leurs modèles aux nouvelles réalités de marché et à investir pour accélérer leur transition numérique. Nous exhortons le gouvernement à nous soutenir dans la réalisation de cet objectif. Il est dans l'intérêt du Québec de soutenir la radiodiffusion, un média ancré dans le patrimoine québécois et disposant d'un potentiel de retombées économiques important.

Nous sommes disponibles pour discuter plus en détail de ces propositions qui, nous croyons, s'inscrivent parfaitement dans les objectifs gouvernementaux d'optimisation des ressources et de développement économique.

Gabriel Beauséjour

Directeur, Affaires gouvernementales et relations aux communautés